6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page: 1/6

Date: 13/11/2024

tenue sous la présidence de Monsieur Descombes, assisté(e) de Monsieur Le Bonniec et Monsieur Le Roux, Conseillers En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public Monsieur Riaud, Greffier

01)	DOSSIER N° 2203256	RAPPORTEUR:	Monsieur Gilbert Descombes
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté n° DP0291992100106 du 24 janvier 2022 de la commune de Plouigneau ne s'opposant pas à la déclaration préalable présentée pour l'installation d'un pylône d'antenne-relais téléphonique mobile sur un terrain situé lieudit *		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame	Maître GAUDRE	COEUR-UNI Sandrine (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLOUIGNEAU	SOCIETE D'AVO	CATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
	SAS TDF	Maître BON-JUL	IEN Emanuelle (Cour)
02)	DOSSIER N° 2205546	RAPPORTEUR:	Monsieur Gilbert Descombes
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté n° AT5606922L0002 du 22 juin 2022 de la commune de Groix s'opposant à l'exécution de travaux d'édification de to d'un toboggan et d'une enseigne ainsi que du ravalement de la clôture sur un terrain situé * rue du Général de Gaulle		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	SARL LA PETITE GROSSE	Maître PIPERAU	ID Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN		
	COMMUNE DE GROIX	SOCIETE D'AVO	OCATS LEXCAP

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page : 2 / 6

Date: 13/11/2024

03)	DOSSIER N° 2203395	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté n° DP5606922L0028 du 5 avril 2022 de la commune de Groix s'opposant à l'installation de tonnelles, d'un toboggan et d'une enseigne ainsi qu'au ravalement de la clôture sur un terrain situé * rue du Général de Gaulle		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL LA PETITE GROSSE	Maître PIPERAUD Sophie	
Défendeur	COMMUNE DE GROIX	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP	
04)	DOSSIER N° 2202006	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la délibération du 10 février 2022 de la commune de Lanester approuvant la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme communal, en tant qu'elle classe l'essentiel de la parcelle cadastrée section ZC n° 111 en zone Ab		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS COGEPSTE (Cour)	
Défendeur	COMMUNE DE LANESTER	Maître COLAS Adiren (Cour)	
05)	DOSSIER N° 2204051	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 21 juin 2022 de la commun * place de l'Etoile	e de Carentoir exerçant un droit de préemption sur le bien, cadastré section AB n° 200, situé	
	Nom des parties	Représentants des parties	
	Nom dee parties	representante des parties	
Demandeur	SCI KERVALLA	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP	
Demandeur Défendeur	-	·	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page: 3 / 6

Date: 13/11/2024

06)	DOSSIER N° 2206210	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite de la Commune de Clohars-Carnoët portant rejet de procéder à la suppression de l'empiètement d'une piste cyclable sur la parcelle n°2475 et à la remise en état de cette parcelle comprenant la reconstitution du talus au Sud et l'enlèvement des réseaux électriques à l'angle Ouest et de l'indemnisation du préjudice lié à cet empiètement			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître QUENTEI	_ Vincent	
Défendeur	COMMUNE DE CLOHARS-CARNOET	SOCIETE D'AVO	CATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR	
	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE	SOCIETE D'AVO	CATS PHELIP & ASSOCIES	
07)	DOSSIER N° 2300086	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
	DOSSIER N° 2300086 Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction rau service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision	égionale du réseau l	a Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité	
	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction r	égionale du réseau l	a Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction ra au service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision	égionale du réseau l n implicite rejetant le	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux	
	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction ra au service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision Nom des parties	égionale du réseau l n implicite rejetant le Représentants	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux des parties oger	
Titre de l'affaire Demandeur	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction rau service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision Nom des parties Monsieur	égionale du réseau l n implicite rejetant le Représentants Maître POTIN Ro	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux des parties oger	
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 08)	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction re au service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision Nom des parties Monsieur LA POSTE	égionale du réseau la implicite rejetant le Représentants Maître POTIN ROSELARL ARES (RAPPORTEUR:	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux des parties oger Cour) Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 08)	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction re au service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision Nom des parties Monsieur LA POSTE DOSSIER N° 2301184 Demande d'annulation de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de la décision de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la decision de l'arrêté de la décision de l'arrêtétététététététététététététététététét	égionale du réseau la implicite rejetant le Représentants Maître POTIN ROSELARL ARES (RAPPORTEUR:	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux des parties ger Cour) Monsieur Pierre Le Roux et de sécurité Ouest portant placement en disponibilité d'office pour	
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 08)	Demande d'annulation de la décision du 5 juillet 2022 de la direction re au service d'un accident survenu le 19 juin 2018, ensemble la décision Nom des parties Monsieur LA POSTE DOSSIER N° 2301184 Demande d'annulation de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de maladie à compter du 4 avril 2022 pour une durée de 9 mois et 26 jour	égionale du réseau la implicite rejetant le Représentants Maître POTIN Ro SELARL ARES (RAPPORTEUR: de zone de défense rs	La Poste Bretagne portant refus de reconnaissance de l'imputabilité recours gracieux des parties oger Cour) Monsieur Pierre Le Roux et de sécurité Ouest portant placement en disponibilité d'office pour des parties	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page: 4/6

Date: 13/11/2024

09)	DOSSIER N° 2301185	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 26 janvier 2023 de la préfecture de zone de défense et de sécurité Ouest portant réintégration suite à disponibilité d'office pour raison de santé à compter du 30 janvier 2023			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVO	DCATS CASSEL	
Défendeur	PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST			
10)	DOSSIER N° 2304732	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 5 juillet 2023 du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest portant maintien en disponibilité d'office pour maladie à compter du 30 janvier 2023 pour une durée d'un an			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVO	OCATS CASSEL	
Défendeur	PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST			
11)	DOSSIER N° 2301348	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 22 décembre 2022 de la com d'une autorisation de stationnement sur la commune de Lamballe-Arn			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître METAIS-I	MOURIES Anne-Charlotte	
Défendeur	COMMUNE DE LAMBALLE-ARMOR			

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page : 5 / 6

Date: 13/11/2024

12)	DOSSIER N° 2203729	RAPPORTEUR:	Monsieur Julien Le Bonniec
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire - Demande d'annulation de la décision impli 17 mai 2022 en réparation des préjudices subis consécutifs à un a Rome à Betton.		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame	SELARL ARES (Cour)
Défendeur	RENNES METROPOLE	SOCIETE D'AVO	CATS PHELIP & ASSOCIES
	SOCIETE D AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL	SOCIETE D'AVO	OCATS ARC
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAIN	E	
	SARL PNAS ASSURANCES	SOCIETE D'AVO	DCATS PHELIP & ASSOCIES
			Manatana Indian La Banatan
13)	DOSSIER N° 2203844	RAPPORTEUR:	Monsieur Julien Le Bonniec
•	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité.	national des activités pr	ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisati
itre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties		ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisati
itre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur	national des activités pr Représentants	ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisati
itre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties	national des activités pr Représentants	ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisations de securité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisations des parties
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur	national des activités pr Représentants	ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisati
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE	national des activités pr Représentants RAPPORTEUR:	rivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisation de se parties Monsieur Julien Le Bonniec entre national de la recherche scientifique (CNRS) prononçant une
itre de l'affaire Demandeur Défendeur 14)	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE DOSSIER N° 2204091 Demande d'annulation de la décision du 24 juin 2022 du président	national des activités pr Représentants RAPPORTEUR:	rivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisation de se parties Monsieur Julien Le Bonniec entre national de la recherche scientifique (CNRS) prononçant une l'un sursis de six mois.
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 14)	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE DOSSIER N° 2204091 Demande d'annulation de la décision du 24 juin 2022 du président sanction portant sur l'exclusion temporaire de fonctions pour une de	national des activités pr Représentants RAPPORTEUR: t directeur général du ce durée d'un an assortie d Représentants	rivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisation de se parties Monsieur Julien Le Bonniec entre national de la recherche scientifique (CNRS) prononçant une l'un sursis de six mois.
Demandeur Défendeur 14) Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 juillet 2022 du conseil préalable à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Nom des parties Monsieur CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE DOSSIER N° 2204091 Demande d'annulation de la décision du 24 juin 2022 du président sanction portant sur l'exclusion temporaire de fonctions pour une de Nom des parties	national des activités pr Représentants RAPPORTEUR: t directeur général du ce durée d'un an assortie d Représentants SOCIETE D'AVO	ivées de sécurité (CNAPS) portant refus de délivrer une autorisati s des parties Monsieur Julien Le Bonniec entre national de la recherche scientifique (CNRS) prononçant une 'un sursis de six mois. s des parties

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page: 6 / 6

Date: 13/11/2024

15)	DOSSIER N° 2301186	RAPPORTEUR:	Monsieur Julien Le Bonniec
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 21 octobre 2022 du préfet du pour un enfant mineur	Finistère portant re	jet d'une demande de délivrance d'une carte nationale d'identité
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame	Maître GAIDOT	Élise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE		
16)	DOSSIER N° 2303762	RAPPORTEUR:	Monsieur Julien Le Bonniec
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation d'une mise en demeure de payer du 26 juin 202 rémunération du rectorat de l'académie de Rennes	23 de la direction ré	gionale des finances publique d'Ille-et-Vilaine portant sur un indu su
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame		
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE		
	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES		
17)	DOSSIER N° 2204361	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté n° PC0292572200013 du 27 juin 202 surélévation d'un hangar existant et l'aménagement de bureaux sur un		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame	CABINET SAOU	T (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-PABU	SOCIETE D'AVO	DCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
	Madame		Arrêté le 13/11/2024
			Le président du tribunal

ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 28/11/2024

Page: 1/1

Date: 13/11/2024

tenue par Monsieur Le Roux, magistrat-désigné En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public Monsieur Riaud, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2304890	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite de la préfecture des Côtes-d'Armor portant refus de communicaion des documents administratifs relatifs à des associations, fondations, fondations d'entreprise et fonds de dotation de protection animale reconnus d'utilité publique - Structure concernée : La Briochine, société protectrice des animaux des Côtes-d'Armor		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET SOCIA		
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR		
Observateur	COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
02)	DOSSIER N° 2304891	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite de la préfecture du M associations, fondations, fondations d'entreprise et fonds de dotatio protectrice des animaux de Vannes et de la région		
	Nom des parties	Représentants	s des parties
	-	-	-
Demandeur	OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET SOCIA		
Demandeur Défendeur	OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET SOCIA PREFECTURE DU MORBIHAN		

Arrêté le 13/11/2024 Le président du tribunal